

**JUIN
2016**

Bulletin Municipal de MAYRAN

Édito

La population de notre commune continue de progresser.

Le recensement de la population a été effectué du 21 janvier au 20 février par Corinne GUAI, secrétaire de mairie et agent recenseur. Les chiffres définitifs seront communiqués en fin d'année par les services de l'INSEE, mais nous pouvons déjà nous réjouir du résultat. Depuis 5 ans, date du dernier recensement, la population a augmenté de 5%. Cette progression démographique est le fruit du travail réalisé depuis de nombreuses années par les différentes municipalités. Elle est également à porter au crédit du dynamisme de la Communauté des Communes, qui, grâce à ses nombreuses compétences depuis plus de 20 ans, notamment celle des écoles, a donné une bonne image à notre commune avec la construction d'une école neuve en 2006.

De nouvelles familles sont arrivées durant l'année 2015. Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je leur souhaite la bienvenue à Mayran.

Comme chaque année au mois d'avril, nos collectivités : Commune et Communauté des Communes ont voté leurs budgets. Face à une baisse des dotations de l'Etat pour redresser les comptes publics, la Communauté des Communes, très impactée par cette réforme, en raison de ses compétences, notamment les écoles et la voirie, a été contrainte d'augmenter ses taux d'imposition de 9% afin de maintenir le même niveau de services et d'investissement. Conscients des difficultés que nous rencontrons tous, et malgré une fiscalité constante depuis 2010, les élus de la Commune de Mayran ont décidé de baisser les taux communaux de 3% pour atténuer cette augmentation. Nous restons toujours déterminés à amener les meilleurs services sur notre territoire en limitant au mieux la pression fiscale.

*Le Maire,
Yves MAZARS*

L'ÉCOLE PRIMAIRE

La rentrée 2015-2016 s'est bien passée malgré une crainte qui a pesé pendant quelques mois sur une baisse de l'effectif entraînant ainsi le retrait du 4^{ème} poste au mois de juin 2015. Après avoir pris connaissance du constat de rentrée suite à un comptage des élèves et, consulté le Comité Technique Départemental ainsi que le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, Monsieur le Directeur des Services Académiques a pu rétablir ce poste.

Nous le remercions vivement pour l'écoute attentive qu'il a eue à notre égard. Nos remerciements vont également aux élus et aux parents d'élèves pour leur implication pendant cette période.



Afin d'intégrer rapidement le système COMEDEC (Communication Électronique des Données de l'État Civil), les élus ont décidé de profiter d'une vaste opération de numérisation des registres d'État Civil menée par le SMICA (Syndicat Mixte d'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) en partenariat avec la Préfecture de Région Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Les registres depuis le début de l'existence de notre commune comportent 1 570 actes ce qui représente un coût de 702,45 €.

Pour l'utilisateur comme pour les mairies, COMEDEC permet de simplifier les démarches administratives, réduire le temps de traitement, garantir une meilleure protection des documents transmis.

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au samedi : de 8h00 à 12h00
Tél. **05.65.64.51.24** - Fax. **05.65.64.54.68**
Mail : mairie-mayran@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.mayran.fr>

INFO

Pour tous les renseignements administratifs :
<http://www.service-public.fr/>
Démarches en ligne :
<https://connexion.mon.service-public.fr/>

HORAIRES DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte toute la journée du samedi.

Horaires d'été : À compter du 31 mars 2016

Du lundi au vendredi : de 15h à 18h

Le samedi : de 9h à 12h et 14h à 17h.

Horaires d'hiver : À compter du 31 octobre 2016

Du lundi au vendredi : de 14h à 17h

Le samedi : de 9h à 12h et 14h à 17h.

Les changements d'horaires coïncident avec les changements d'heures officiels.

Déchetterie : 05.65.64.46.27

Communauté des Communes : 05.65.80.20.80

MISE EN SÉCURITÉ

TRAVAUX À L'ENTRÉE NORD DU VILLAGE ET SIGNALISATION DANS LE BOURG PROGRAMME 2015-2016.

Les travaux d'aménagement de l'entrée du village : création d'un chemin piétonnier, génie civil pour viabilisation, réfection de chaussée et mise en place d'une signalétique dans le bourg, seront terminés en 2016. Le montant de ces travaux s'élèvera à 198 835,80 €. Ce programme a bénéficié d'un montant de 97 336 € de subventions à travers l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R., la Région, le Conseil Départemental et par l'attribution d'une subvention issue de la réserve parlementaire. Ces travaux seront un atout supplémentaire pour le village, le rendant plus accueillant et en feront un site propice à la promenade pour jeunes et moins jeunes.



AMÉNAGEMENTS À RUFFEPEYRE

Suite à la création d'une voie communale à Ruffepeyre, le terrain de pétanque a été aménagé et éclairé. Prochainement une table de ping-pong sera mise à la disposition des riverains qui aiment se retrouver aux beaux jours pour partager des moments conviviaux.

TRAVAUX PRÉVUS SUR 2016

Poteaux incendie

Le remplacement de 3 poteaux d'incendie défectueux sur Mayran et les Farguettes devient nécessaire afin de maintenir une bonne sécurité.



Espaces propreté

Afin de dissimuler les conteneurs à poubelles, des espaces propreté ont été aménagés en divers points de la commune. Après avoir coulé les dalles en béton, un entourage bois a été posé. Ces réalisations, en bordure de la RD 285, route de l'église, derrière le multiple rural et bientôt près des garages communaux, participent à l'embellissement du village.

Aménagement de la cuisine de la salle polyvalente

Pour la mise aux normes sanitaires de la cuisine de la salle polyvalente des Janenques, une partie de celle-ci doit être réaménagée. Les postes de préparation/nettoyage existants seront remplacés par des bacs fixes (1 double et 1 simple) et deux tables le tout en inox, et, une crédence inox sera positionnée afin de protéger le revêtement mural derrière les fours. La faïence sera également changée. Profitant de cette mise aux normes, les murs seront isolés et les fenêtres changées.

Aire de jeux

Pour le plus grand plaisir des tous petits, l'aire de jeux des Janenques va être équipée de nouveaux jeux sécurisés: maisonnette, balançoire adaptés aux enfants en bas âge. Une demande de devis est en cours et nous espérons une mise en place avant la fin de l'année.

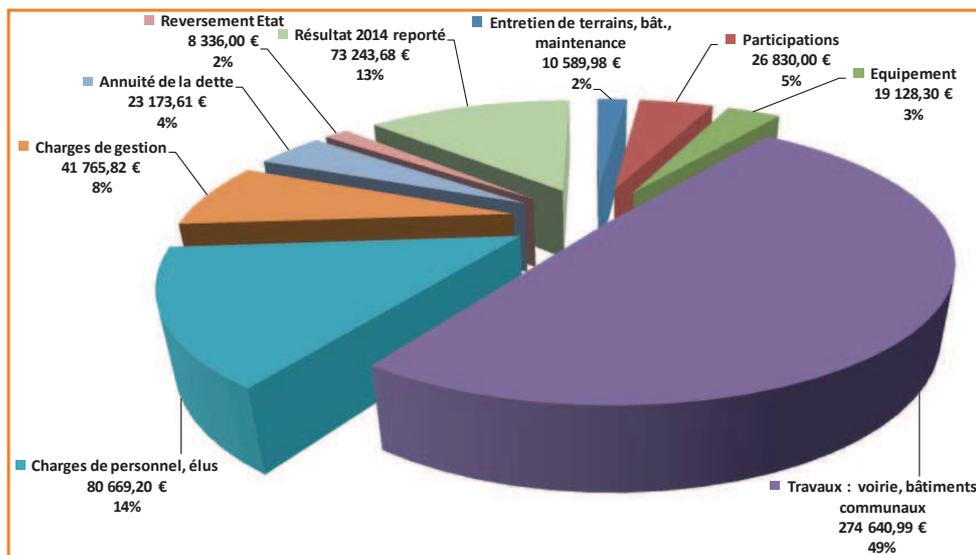
ASSAINISSEMENT

L'agence de l'eau a ouvert un programme de réduction des pollutions domestiques sur la période du 1er novembre 2015 au 31 décembre 2018. Ce programme pourrait prendre en compte le projet de rénovation de la lagune de Mayran et des réseaux du lotissement des Janenques à un taux de subvention intéressant. Si c'était le cas, ce projet déjà déposé auprès des organismes financeurs depuis plusieurs années, serait réalisé sur les budgets 2017 et 2018.

Compte Administratif 2015

Ce Compte Administratif dégage un excédent de 59 390 € (hors assainissement comptabilisé en annexe).

Dépenses 2015 : 558 377.58 €



Les dépenses d'intervention totalisent 331 189.27 €.

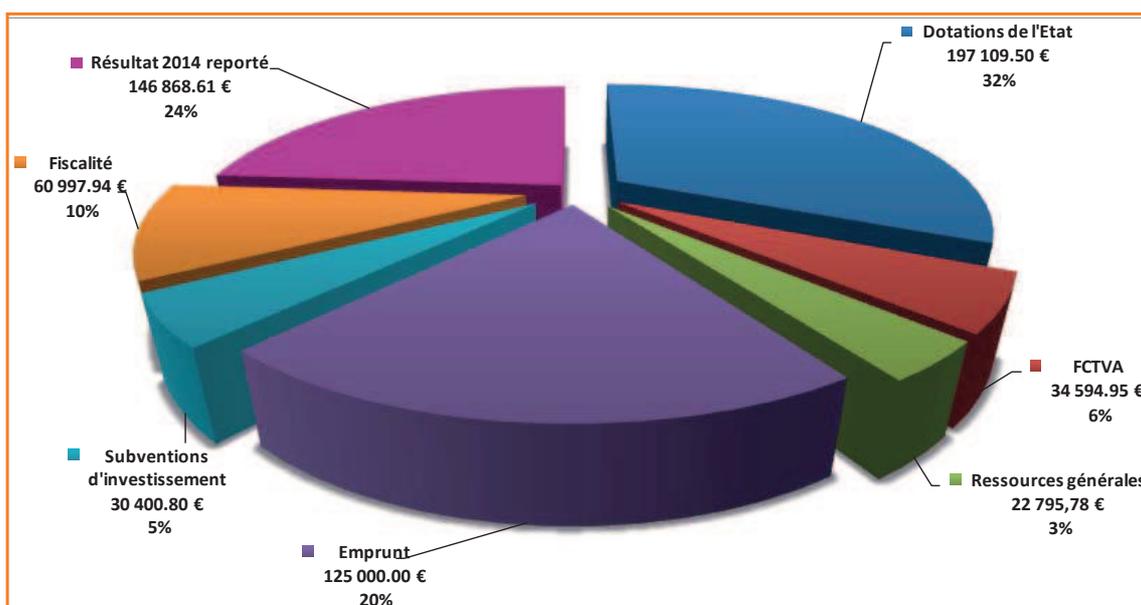
Parmi ces dépenses :

- ➔ Aménagement entrée du bourg, aménagement containers, acquisition de terrains, travaux voirie (communale et rurale)

Les dépenses de gestion totalisent : 145 608.63 €
(charges de personnel (titulaires + élus) + charges de gestion + annuité de la dette)

Recettes 2015 : 617 767.58 €

Les recettes de l'année s'élèvent à 617 767.58 € constituées notamment de : dotations de l'État, remboursement de TVA, fiscalité (TF, TH et CFE, ...), subventions et emprunt.



Compte administratif du Budget ASSAINISSEMENT

En dépense : 48 502.71 €

En recette : 52 307.63 € dont 19 254.40 € de redevance assainissement collectif des particuliers et participation de l'industriel.

Résultat global excédentaire de 3 804,92 €

Budget Communal 2016

Le budget communal 2016 (hors assainissement comptabilisé en budget annexe) s'élève à **540 739 €**.

LES DÉPENSES

Les dépenses d'intervention s'élèvent à **233 573.26 €**

190 874 €
constitue les dépenses de gestion

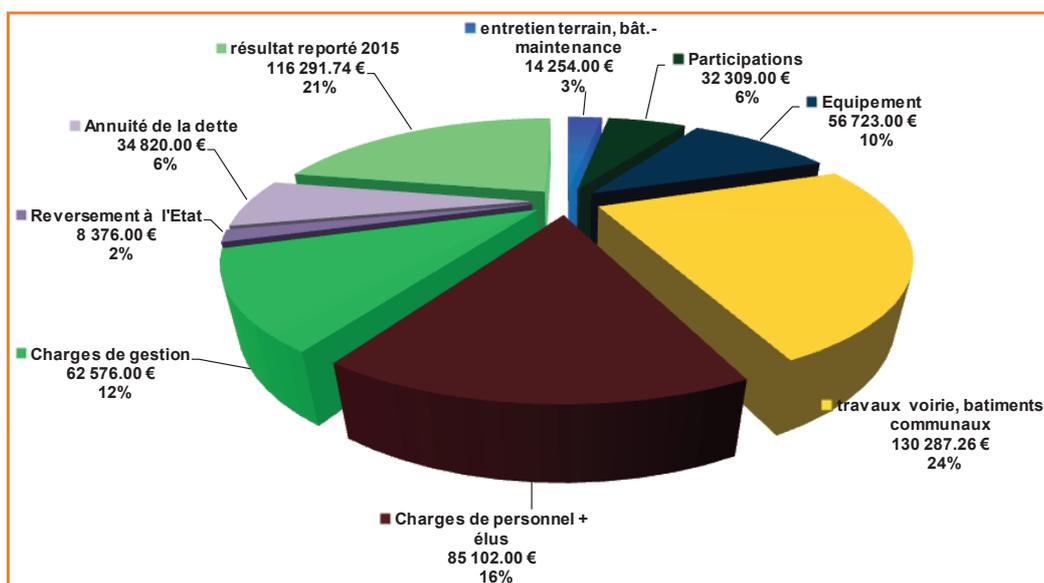
Elles sont constituées de

Travaux :

- ➔ Fin de l'aménagement et sécurisation de l'entrée nord du Bourg,
- ➔ Divers travaux de voirie...

Équipement :

- ➔ Acquisition foncières : régularisation voirie rurale
- ➔ Jeux pour les Janenques
- ➔ Mise aux normes cuisines salle des fêtes
- ➔ Fin aménagement containers poubelles ...

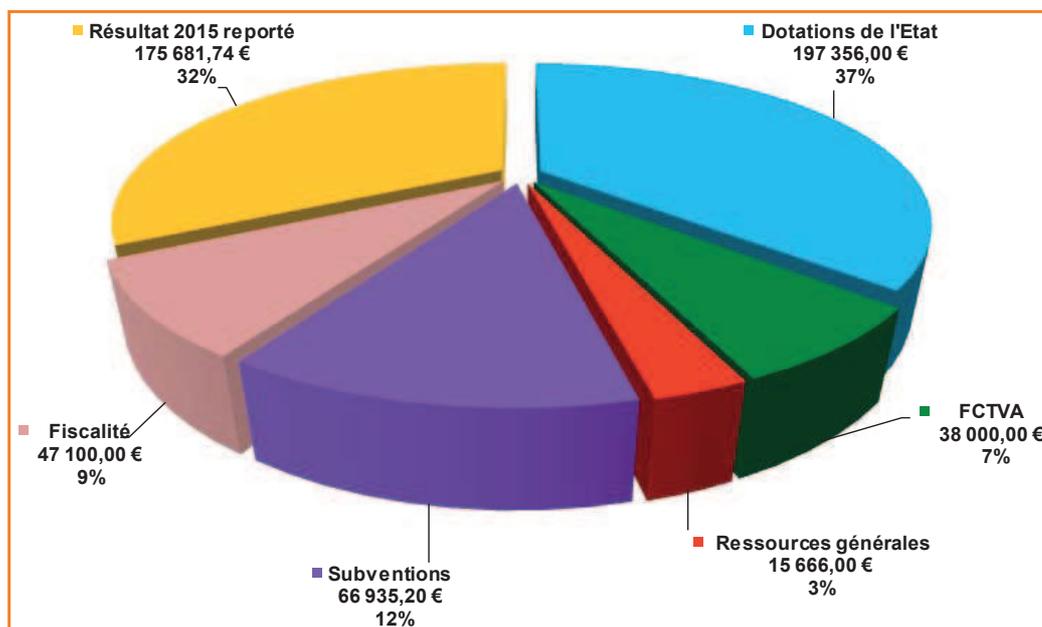


LES RECETTES

Les recettes d'un montant de **540 739 €** permettent d'alimenter les dépenses de la collectivité.

Elles sont constituées de :

- ➔ La dotation de l'État pour 36,8 % du budget,
- ➔ Le remboursement par l'État de la TVA pour 7,1 % du budget,
- ➔ La fiscalité soit 9 % du budget.



Après 5 années de maintien de la fiscalité, la commune a décidé de baisser les taux de 3% pour atténuer l'impact de la hausse de 9% des taux de la Communauté des Communes.

TAUX 2016 :

Taxe d'Habitation : 4,01%

Taxe sur le foncier Bâti : 3,38%

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 23,74%

Cotisation Foncière des Entreprises : 9,17 %

VOIRIE

Travaux 2015

■ Communauté des Communes

Goudronnage sur les voies communales de la Bessarède au Buenne et sur quelques tronçons de voie communale de Mayranhet à Puech Tournès. Le montant de ces travaux s'élève à 35 430 €.

■ Travaux communaux

Création d'une voie d'accès à une nouvelle maison d'habitation au Soulié.

Travaux d'empierrage et de drainage sur les chemins ruraux de Combecaminade et des Puech Bas.

Création d'une voie communale d'une longueur de 70 mètres à Ruffepeyre.

Travaux 2016

■ Travaux Communauté des Communes

Goudronnage sur les routes communales du Puech Haut et du Bousquet au Moulin du Bousquet. Les travaux de fauchage, d'élagage des haies et d'entretien des fossés sont réalisés par les agents de la voirie de la Communauté des Communes.

Dans le cadre du code des marchés public, le marché triennal de Modernisation de la Voirie Communale programme 2016 – 2018 a été attribué à l'entreprise COLAS.

■ Travaux communaux

Canalisation des eaux de pluie au Soulié.

Entretien de la voirie rurale sur les secteurs du Puech Bas, Pioux, Combecaminade, Labro, Les Agades.

ÉTAT CIVIL 2015

Naissances

BOISSE Lynaé - Ruffepeyre	MORIO Léo - Ruffepeyre
COSTES Sara - Les Janenques	MOULY Charlotte - Le Bourg
COUFFIGNAL Eléa - Puech Haut	OGER Juliette - Ruffepeyre
DELMAS Eloïse - Ruffepeyre	POULET Gabriella - Bois de Madame
DEMAREST Aaron - Le Bourg	RAYNAL Alyssia - Les Janenques
LAZUECH Célia - Les Farguettes	SAUREL Antonin - Ruffepeyre
	SUAU Alice - Le Bourg

Mariages

COSTES Sylvain et LAMSAKAM Hasnaâ - Les Janenques
 GENTY Jérôme et ROY Fleur - Le Soulié
 MOULY Marc et POUGET Angélique - Les Cambous
 ROSSIGNOL Laurent et FRAYSSE Adeline - Foullade

Décès

BONNEVIALE Maria épouse CASTES	LAPEYRE Odette veuve BOU
BORIES Roger	MALGOUYRES Lucien
CASSAN Paulette	TERRAL Pierre
GINESTET Marcelle veuve RIVIERE	TOUERY Albert

L'ECLAIRCIE ADMR de Rignac pour les personnes âgées en perte de lien social :

L'espace d'accueil et d'activités L'ECLAIRCIE ADMR de Rignac vous invite à partager des moments de détente et de convivialité, entourés de personnels qualifiés.

Des activités en petits groupes sont proposées les mardis et jeudis de 9h30 à 17h (repas compris) dans l'enceinte du lycée de Rignac.

Renseignements : 8-9, place Imbert 12390 Rignac
 Tél : 05 65 64 15 08 - Mail : rignac@fedel2.admr.org

CENTRE DE LOISIRS

Christophe ANGEBAULT, Directeur, accueille vos enfants, de 3 à 13 ans, au centre de loisirs les mercredis et lors des vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (fermé les vacances de Noël). Cet été le centre ouvrira le jeudi 7 juillet jusqu'au 12 août inclus (fermé le 14 juillet).

Un camp est prévu du lundi 18 au vendredi 22 juillet au Domaine d'Auzole (46090). Au programme quad, piscine, course d'orientation en plus des animations assurées par l'équipe d'encadrement.



Été 2014, Prévinières.

Infos et inscriptions ACM DE RIGNAC

E-mail : alshrignac@hotmail.fr ou Tél. : 06 77 26 01 97

Les inscriptions pour les vacances doivent impérativement être effectuées 1 semaine à l'avance.

TARIFS 2016

SALLE POLYVALENTE

Associations de la commune.....	Gratuit
Habitants de la Commune.....	110.00 €
Extérieurs à la Commune.....	250.00 €
Réunion seule	70.00 €
Réunion + repas	250.00 €
Chauffage	10.00 €/Heure

SALLE DES FÊTES

Du 1/11 au 31/12 et du 01/01 au 30/04.....	60.00 €
Du 1/05 au 31/10	40.00 €

CIMETIÈRE CONCESSIONS

Perpétuelles	50.00 € le m ²
Columbarium (cases pour 4 urnes de 20 cm de diamètre)	
15 ans	600.00 €
30 ans	1 000.00 €
Taxe de dispersion.....	50.00 €
Gravure sur livre du souvenir à la charge du preneur	
Espaces pour caves urnes 1m ² , 30 ans.....	50.00 € le m ²

REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

Année 2016 : Part fixe	64.00 €
Part variable	0,95 € le m ³ d'eau consommée durant l'année 2015
Année 2017 : Part fixe	64.00 €
Part variable	0,95 € le m ³ d'eau consommée durant l'année 2016

Bibliothèque



Après la mise en place d'une signalétique pour la bibliothèque, celle-ci s'est récemment dotée, en même temps que la salle de réunions au-dessus de la mairie, d'un accès Internet. Cela permettra aux bénévoles de répondre à des demandes particulières telles que recherche de livres, auteurs, disponibilité des ouvrages..., et satisfaire ainsi tous les lecteurs.

Horaires et jours d'ouverture : Mercredi de 10h à 11h45
Vendredi de 14h15 à 16h15
Samedi de 10h à 11h45

Abonnement : 2€ l'année par personne

← Bibliothèque Municipale

Dans le cadre du programme du Conseil Départemental de réalisation d'aires de covoiturage, une aire a été aménagée par le département, au carrefour de la RD 994 et de la RD 285, sur la commune de Mayran.

Cet aménagement a consisté à créer une aire de 13 places dont 1 place pour les personnes à mobilité réduite. Un arrêt de bus a également été prévu, et un portique limite l'accès aux stationnements aux seuls véhicules légers. Par convention signée entre le Conseil Départemental et la Commune l'entretien sera assuré par la Commune de Mayran.



AMÉLIORATION DU DÉBIT INTERNET

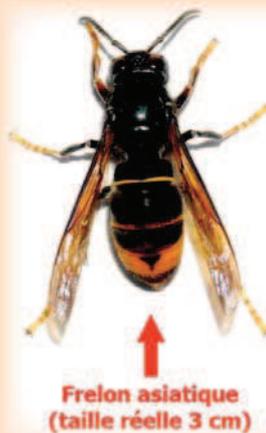
La fibre optique a été amenée jusqu'au central téléphonique de Mayran, et ce dernier a dû être doté d'un nouvel équipement compatible avec la fibre. La migration des lignes est à présent terminée.

Afin de bénéficier d'un débit supérieur, **les utilisateurs doivent contacter leur fournisseur d'accès Internet.**

DESTRUCTION DE NIDS DE FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA)



Le bureau des Maires de la Communauté des Communes a décidé de lancer une action sur la destruction des nids de frelon asiatique, action qui doit être réalisée par une personne qualifiée appliquant la charte prévue à cet effet. Le frelon asiatique étant extrêmement agressif il est conseillé aux particuliers de s'en éloigner et de ne rien tenter pour les détruire. Un appel d'offres a été lancé sur le territoire communautaire dans le cadre d'un cahier des charges bien précis. C'est l'entreprise AVEYRON GUEPES de Lax qui a été retenue. Les personnes qui apercevraient un nid de Frelons Asiatiques sont invitées à le signaler en mairie. Avant toute intervention la collectivité fera appel au prestataire retenu en ayant au préalable constaté que le nid à détruire appartient bien à l'espèce *Vespa Vélutina* et prendra en charge les frais de l'intervention.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?



Avant de vous déplacer
téléphonez

39 66
allo docteur

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute, à partir de 20h et toutes les nuits, week-ends et jours fériés.



Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le **15** (SAMU)



Pour trouver un médecin à votre écoute

Suivez les conseils de votre Agence Régionale de Santé et des médecins de Midi-Pyrénées

